

# NORME INTERNATIONALE

**ISO**  
**1496-1**

Cinquième édition  
1990-08-15

**AMENDEMENT 2**  
1998-07-01

---

---

## Conteneurs de la série 1 — Spécifications et essais —

### Partie 1:

Conteneurs d'usage général pour  
marchandises diverses

iTeh STANDARD PREVIEW  
(AMENDEMENT 2)

ISO 1496-1:1990/Amd 2:1998

<https://standards.oregon.gov/standards/1496-1-1990-amd-2-1998> Series 1 freight containers — Specification and testing

[c7ea3f495914/iso-1496-1-1990-amd-2-1998](https://standards.oregon.gov/standards/1496-1-1990-amd-2-1998)

Part 1: General cargo containers for general purposes

AMENDMENT 2



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'Amendement 2 à l'ISO 1496-1:1990 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 104, *Conteneurs pour le transport de marchandises*, sous-comité SC 1, *Conteneurs d'usage général*.

L'ISO 1496 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Conteneurs de la série 1 — Spécifications et essais*

- *Partie 1: Conteneurs d'usage général pour marchandises diverses*
- *Partie 2: Conteneurs à caractéristiques thermiques*
- *Partie 3: Conteneurs-citernes pour les liquides, les gaz et les produits solides en vrac pressurisés*
- *Partie 4: Conteneurs non pressurisés pour produits solides en vrac*
- *Partie 5: Conteneurs plates-formes et type plate-forme*

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

## Conteneurs de la série 1 — Spécifications et essais —

### Partie 1:

### Conteneurs d'usage général pour marchandises diverses

### AMENDEMENT 2

Page 3

#### Paragraphe 5.7 Ouvertures de porte

Remplacer le dernier alinéa de 5.7 par le texte suivant:

«Les conteneurs fermés désignés 1AA et 1BB (types 00 et 02) doivent avoir une ouverture de porte ayant, de préférence, des dimensions égales à celles de la section intérieure du conteneur et de toute façon, supérieure à 2 566 mm pour la hauteur et à 2 286 mm pour la largeur.»

Ce texte annule et remplace le texte relatif à 5.7 de l'Amendement 1 à l'ISO 1496-1 (ISO 1496-1:1990/Amd. 1:1993).

Page 4

Supprimer paragraphe 5.8.2 Dispositifs pour prise par pinces.

Paragraphe 5.8.3 devient 5.8.2.

Paragraphe 5.8.4 devient 5.8.3.

#### Paragraphe 6.1 Essais — Généralités

Remplacer la dernière phrase de 6.1 par le texte suivant:

«Bien que les essais soient numérotés dans un certain ordre, ils peuvent être effectués dans un ordre différent plus approprié à l'optimisation de l'utilisation des moyens d'essais ou à l'interprétation des résultats d'essais.

Cependant, l'essai d'étanchéité doit toujours être effectué après les essais de structure.»

Page 5

Supprimer la note du **Tableau 3 — Forces à appliquer dans l'essai de gerbage.**

Page 8

Supprimer paragraphe 6.13 Essai n° 12 — Levage par la base aux positions de levage par pinces.

Paragraphe 6.14 devient 6.13.

Page 21

Supprimer l'annexe D.

Page 22

Annexe E devient annexe D et figure E.1 devient figure D.1.

Page 23

Annexe F devient annexe E.

Remplacer les premier et deuxième alinéas du paragraphe F.3.1 (maintenant E.3.1) par le texte suivant:

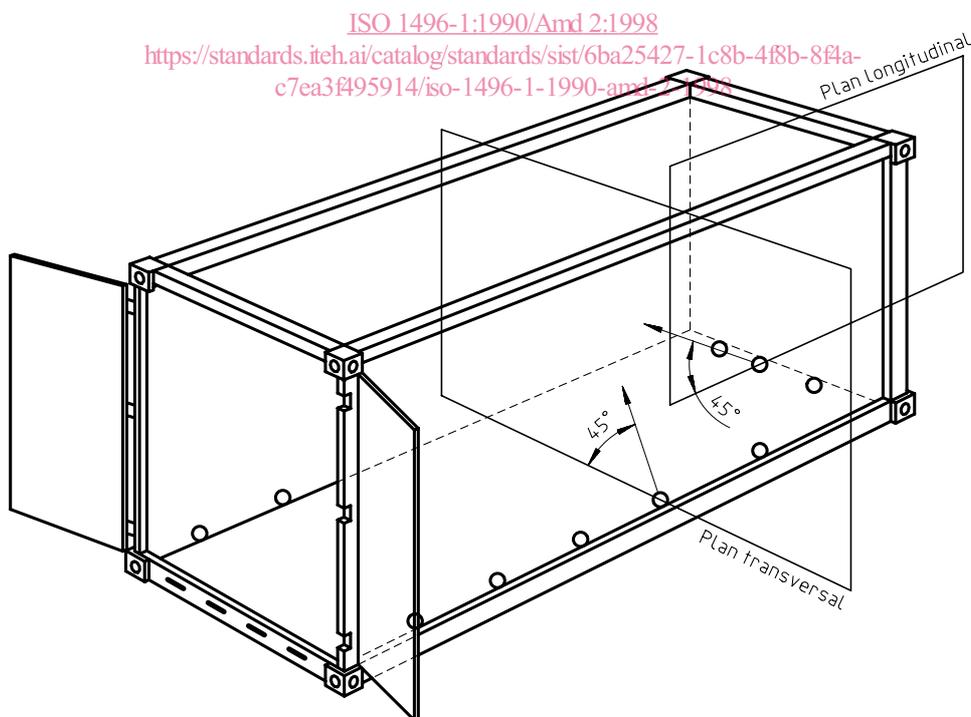
«La résistance des dispositifs de saisissage doit être éprouvée par application, à l'aide d'un crochet ou d'une manille ayant un diamètre maximal de 20 mm, d'un effort de traction égal à 1,5 fois leur charge nominale, la structure de base du conteneur étant approximativement horizontale.

Lorsque les dispositifs de saisissage sont installés au niveau du plancher, sur la longueur du conteneur, l'effort de traction doit être exercé dans un plan transversal, sous un angle de 45° par rapport à l'horizontale (voir figure E.1).

Lorsque les dispositifs de saisissage sont installés au niveau du plancher, sur la largeur du conteneur, l'effort de traction doit être exercé dans un plan longitudinal, sous un angle de 45° par rapport à l'horizontale (voir figure E.1).

Lorsque les dispositifs de saisissage sont installés au niveau du toit (ou à d'autres hauteurs extrêmes), l'angle d'essai doit être de 45° au-dessous de l'horizontale.»

Insérer la nouvelle figure E.1.



**Figure E.1 — Dispositifs de saisissage — Exemples de directions dans lesquelles l'effort de traction est appliqué**

Page 24

Annexe G devient annexe F.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1496-1:1990/Amd 2:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6ba25427-1c8b-4f8b-8f4a-c7ea3f495914/iso-1496-1-1990-amd-2-1998>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 1496-1:1990/Amd 2:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6ba25427-1c8b-4f8b-8f4a-c7ea3f495914/iso-1496-1-1990-amd-2-1998>

---

---

**ICS 55.180.10**

**Descripteurs:** récipient, conteneur, spécification, dimension, essai, essai de fonctionnement.

Prix basé sur 2 pages

---

---